

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS DE L'ATELIER REGIONAL DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

AMELIORATION DU FONCTIONNEMENT DU MARCHÉ DES CÉRÉALES EN AFRIQUE DE L'OUEST

Préambule

La CNUCED, en partenariat avec le ROPPA et avec l'appui du CILSS, a organisé du 9 au 11 décembre 2010, à Accra au Ghana, un atelier régional de renforcement des capacités "*Amélioration du fonctionnement du marché des céréales en Afrique de l'Ouest*". L'atelier a regroupé les différents acteurs du système des récépissés d'entreposage/warrantage, au premier rang desquels les producteurs, des représentants des banques commerciales et des institutions microfinance (IMFs), des acteurs du secteur privé (entreposeurs, commerçants), des représentants des gouvernements, des organisations d'intégration régionales de l'Afrique de l'Ouest (UEMOA, CILSS), des institutions spécialisées des Nations Unies (FAO) et des partenaires au développement. Cette activité s'inscrit dans le Programme tous ACP relatif aux produits de bases agricoles (AAACP).

Sur la base de communications bien fournies, les participants ont engagé des discussions dans des travaux de groupes et en plénière sur les politiques régionales concernant la sécurité et la souveraineté alimentaires, la revue des expériences sur le système des récépissés d'entreposage/warrantage et les bourses agricoles en Afrique, les initiatives des partenaires au développement en lien avec ces outils et les perspectives dans le cadre des politiques agricoles et commerciales nationales et régionales.

Constats

A l'issue des discussions, les participants ont fait des constats ci-après:

- Un intérêt croissant du warrantage dans la sous-région. On y trouve une multitude d'initiatives de warrantage basées principalement sur les céréales, mais aussi sur d'autres produits agricoles impliquant les OPs, les IMFs et dans certains cas des distributeurs d'intrants. Ces initiatives, très souvent soutenues par les projets de développement ou des ONGs, ont permis aux producteurs d'avoir un prix rémunérateur, mais aussi d'accéder au crédit, aux intrants et aux technologies ou de préserver les stocks familiaux pour la période de soudure. Une amélioration de la commercialisation des produits agricoles a été aussi notée sur les plans quantitatif et qualitatif grâce à ce système. Le warrantage a donc joué un rôle important dans l'amélioration de la sécurité alimentaire et du revenu des petits producteurs;
- L'émergence d'initiatives beaucoup plus formalisées impliquant les banques, les entreposeurs, les sociétés de tierce détention et les organes de régulation dans certains pays tels que le Mali et le Ghana;
- Le développement du système des récépissés d'entreposage/warrantage est entravé par de nombreuses contraintes :
 - L'insuffisance d'infrastructures de stockage adaptées ;
 - La faible capacité organisationnelle et managériale des OPs pour la gestion des opérations de crédit et de commercialisation ;
 - L'insuffisance des ressources financières au niveau des IMFs pour le financement de l'opération ;
 - Les entraves à la libre circulation des céréales dans l'espace sous-régional en dépit de l'existence d'une réglementation favorable en la matière ;

- Les faiblesses des législations sur les récépissés d'entreposage;
- La méconnaissance et le faible niveau d'application des normes et des standards de qualité pour les céréales.
- Une faible implication des banques commerciales dans l'opération du warrantage pour plusieurs raisons :
 - Le faible niveau d'organisation et de professionnalisation des OPs ;
 - L'absence de marché bien structuré pour les céréales ;
 - La faible capacité de gestion et de gouvernance des IMFs.
- Les politiques agricoles sous-régionales (PAU et ECOWAP), qui dans leur processus actuel de mise en œuvre, préconisent des outils tels que le warrantage et les bourses agricoles, sont peu connues par les acteurs à la base;
- La seule bourse d'échanges nationale opérationnelle est l'ASCE au Nigéria qui doit encore réaliser le volume nécessaire pour obtenir la liquidité nécessaire au niveau du marché des produits agricoles. Les autres initiatives régionales sont toujours en phase de préparation. Des concertations sont toutefois en cours dans les autres pays de la région y compris le Ghana;
- Grâce aux efforts concertés des professionnels du secteur privé, des gouvernements et des partenaires au développement, tous ces problèmes liés aux récépissés d'entreposage/warrantage et à la bourse peuvent être abordés afin d'améliorer de manière significative ces systèmes. Il est important de souligner l'existence d'un cadre politique unifié : l'UEMOA et la CEDEAO qui ont le mandat pour travailler à l'harmonisation des réglementations au niveau régional. La bourse dans le contexte africain doit avoir le standard international, car il s'agit d'un mode de commerce qui doit s'ouvrir au monde mais avec le préalable d'intégrer suffisamment des petits producteurs.

Recommandations

A la suite des travaux, les participants ont reconnu l'importance et la valeur du système des récépissés d'entreposage et de warrantage ainsi que des bourses agricoles pour le développement de l'agriculture et du commerce en Afrique de l'Ouest. Ces systèmes pourraient être développés et adaptés en fonction des spécificités de chaque pays. A cet effet, les recommandations suivantes ont été proposées pour les différents groupes d'acteurs :

1. La cartographie et la capitalisation des expériences de warrantage, du système des récépissés d'entreposage et de bourse agricole dans la région;
2. Une véritable promotion du système de warrantage dans les différents pays à travers les actions suivantes:
 - Le rôle des IMFs doit être renforcé en raison de leur proximité avec les producteurs. Les IMFs doivent améliorer leur système de gestion, de suivi de crédit et de gouvernance pour favoriser leur refinancement par les banques commerciales;
 - Les OPs doivent continuer leurs efforts pour renforcer leur profil économique. Il s'agit de renforcer leur structuration, organisation, statut afin d'améliorer leur accès au financement et la qualité des services aux membres (achat groupé d'intrants, vente groupée, contractualisation, etc.) ;
 - Le renforcement des capacités dans la gestion des opérations post-récolte et de stockage des produits agricoles. Les infrastructures de stockage à la base devront être améliorées en termes de capacité et de qualité.
3. La promotion et le développement du système des récépissés d'entreposage par :
 - La mise en place et/ou le renforcement d'un cadre juridique et réglementaire pour la mise en œuvre du système des récépissés d'entreposage;
 - La mise en place d'un organe de régulation du système des récépissés d'entreposage;

- L'harmonisation et la diffusion des normes et standards de qualité;
 - La sensibilisation et le renforcement des capacités des acteurs;
 - La valorisation du rôle des sociétés de tierce détention dans la sécurisation du stock qui donnera plus de confort aux banques commerciales dans l'octroi du crédit et l'adaptation de leurs services aux besoins des clients.
4. Renforcer les capacités des bourses d'échanges existantes dans la région :
- L'enjeu est d'optimiser les bourses au profit de tous les acteurs impliqués. Pour ce faire, le secteur privé doit être au centre du système. En outre les dynamiques de construction peuvent se faire concomitamment au niveau national et régional tout en veillant à la valorisation des dynamiques nationales;
 - Les principaux acteurs doivent bien comprendre les différentes étapes du système pour s'en approprier d'où l'importance de la formation et du renforcement des capacités surtout pour les petits producteurs;
 - Les systèmes d'information doivent être améliorés de façon régulière et systématique pour permettre aux acteurs de prendre des décisions assorties des délais.

Rôles des différents acteurs

Sous ce rapport, les participants ont identifié des rôles pour les différents groupes d'acteurs dans le cadre de la promotion du système des récépissés d'entreposage/warrantage et des bourses en Afrique de l'Ouest. Ils insistent aussi sur l'importance d'une approche basant sur un multi-partenariat qui devra mettre en valeur le rôle des différents acteurs et mener des actions coordonnées dans le développement de ces systèmes.

A. Rôle des Etats

Les participants se félicitent des efforts actuels des Etats dans l'opérationnalisation des politiques agricoles nationales et réaffirment le rôle déterminant des Etats dans la création d'un cadre adapté au développement du système des récépissés d'entreposage/warrantage et des bourses dans la région, y compris:

- Inscrire le système des récépissés d'entreposage/warrantage dans les stratégies de développement du secteur agricole et de sécurité alimentaire;
- Assurer la libre circulation des produits agricoles et éviter les interventions ad hoc entravant le bon fonctionnement du marché;
- Renforcer le cadre juridique et réglementaire en relation avec le warrantage, les récépissés d'entreposage et la bourse agricole. L'élaboration des nouvelles lois ou la révision des lois existantes doit être réalisée en consultation avec les principaux acteurs impliquant dans les systèmes;
- Augmenter l'investissement dans les infrastructures, y compris les routes et les entrepôts;
- Mettre en valeur le système de récépissé d'entreposage et le warrantage dans les initiatives publiques de sécurité alimentaire, par exemple, utiliser le système de récépissé d'entreposage/warrantage comme un premier maillon dans la constitution des stocks de sécurité alimentaire;
- Encourager l'utilisation des bourses dans l'acquisition des marchés publics. Les expériences dans les autres régions, particulièrement en ce qui concerne l'Afrique de l'Est et le fonctionnement et la collaboration des bourses avec le PAM doivent être suivis, examinés et étudiés;
- Intervenir éventuellement au financement du warrantage par le canal des IMFs;

- Renforcer les capacités et l'organisation des petits producteurs pour qu'ils puissent s'intégrer dans les systèmes;
- Améliorer la collecte et la dissémination des informations sur les marchés.

B. Rôle des organisations des producteurs (en particulier le ROPPA)

Les participants reconnaissent le rôle important des producteurs, maillon de base des chaînes de céréales, ainsi que des autres acteurs des chaînes tels que les agro-industries dans l'amélioration du fonctionnement du marché des céréales en Afrique de l'Ouest. En effet, les agro-industries créent la demande qui permet aux producteurs de moderniser et de se professionnaliser. En ce qui concerne les organisations des producteurs, leurs rôles principaux sont les suivants:

- Plaider auprès des gouvernements et des organisations régionales pour la mise en œuvre effective des textes communautaires sur la libre commercialisation des produits agricoles et la révision des lois inappropriées;
- Plaider en faveur de l'harmonisation des normes des produits de base afin d'améliorer la liquidité de la bourse;
- Plaider auprès des institutions régionales, des organisations internationales et des partenaires au développement en vue de la mise en place des bourses et des réformes réglementaires;
- Renforcer l'organisation et la professionnalisation des producteurs et améliorer leur capacité à participer au système des récépissés d'entreposage/warrantage et aux bourses;
- Informer et sensibiliser des OPs sur les textes, mesures et politiques en cours dans la sous-région prenant en compte le warrantage et les bourses agricoles;
- Assurer la capitalisation, le partage de connaissance sur le warrantage et les bourses agricoles.

C. Rôle des institutions financières

- Développer le warrantage comme un produit financier par les IMFs au profit des OPs;
- Renforcer les capacités de gestion et de gouvernance des IMFs pour assurer le refinancement par les banques commerciales;
- Faciliter la mise en place des mécanismes de partage de risques (par exemple le fonds de garantie ou les alternatives) pour soutenir les initiatives pilotes en matière de récépissé d'entreposage;
- Les banques commerciales devront mener une réflexion sur les mesures innovantes permettant de mitiger les risques dans le financement des produits de base agricoles et mettre en valeur le système des récépissés d'entreposage/warrantage dans l'amélioration du financement de l'agriculture.

D. Rôle des organisations d'intégration sous-régionales

Les participants se félicitent des efforts actuels des institutions d'intégration sous-régionales dans l'opérationnalisation des politiques agricoles et commerciales communautaires et les incitent à renforcer leurs rôles dans les domaines suivants avec l'appui technique du CILSS et des partenaires de développement :

- Mettre en œuvre d'une façon diligente les instruments de politiques agricole et commerciale qui prennent en compte le warrantage et les bourses agricoles;
- Améliorer les systèmes d'information agricole et de marché existants et favoriser leur réseautage;

- Il est proposé que la BCEAO, fasse une analyse des dispositifs prudentiels afin d'encourager plus de banques à s'impliquer dans le système de récépissé d'entreposage/warrantage. Il est recommandé que l'OHADA, revisite les textes afin de mettre en place un cadre juridique propice au développement des récépissés d'entreposage/warrantage;
- La CEDEAO et l'UEMOA devront renforcer les capacités des acteurs pour l'application des textes visant la libre circulation des personnes et des biens;
- Mettre en place effectivement les outils d'appui et de renforcement des capacités des acteurs, notamment à travers le Fonds régional de développement agricole;
- Harmoniser et promouvoir les normes et les standards de qualité sur les céréales;
- Promouvoir les assurances agricoles;
- Appuyer la mise en place des infrastructures adéquates, en particulier des infrastructures d'envergure régionale (routes, entrepôts de grande capacité) qui faciliteront le commerce transfrontalier des produits agricoles en Afrique de l'Ouest.

E. Rôle des partenaires de développement

- Appuyer la mise en place d'un cadre juridique et réglementaire approprié en Afrique de l'Ouest en collaboration étroite avec les organisations régionales (UEMOA, CEDEAO, BCEAO) et les gouvernements des pays concernés;
- Renforcer les capacités des acteurs principaux tels que les OPs, les IMF's et les banques sur le système de récépissé d'entreposage/warrantage par la formation, les voyages d'études, la mise en place des projets pilotes, etc;
- Soutenir l'accroissement du volume de stockage et de crédit par l'augmentation des achats institutionnels à travers les récépissés d'entreposage (par exemple le P4P du WFP);
- Appuyer la mise en place des infrastructures adéquates, en particulier des infrastructures régionales;
- Inciter plus de banques à développer les mécanismes de financement basés sur le système de récépissé d'entreposage par l'assistance technique et le partage des risques;
- Soutenir les dynamiques en cours dans le respect du leadership des institutions sous-régionales et la déclaration de paris;
- Il a été recommandé que les partenaires de développement et les institutions sous-régionales entreprennent un dialogue régulier afin de mieux vulgariser les bonnes pratiques dans la région et dans les autres régions du monde et aussi pour coordonner les efforts communs. L'implication de l'association des bourses africaines (ACEF) dans ce dialogue est nécessaire;
- Il est également souhaitable que ce dialogue aborde les questions relatives aux initiatives déjà existantes comme celles entreprises par Afrique Verte et les efforts menés au niveau panafricain.

Les participants renouvellent leurs sincères remerciements à la CNUCED pour cette initiative. Ils l'encouragent très vivement à maintenir le dialogue avec les institutions sous-régionales (UEMOA, CILSS, CEDEAO) et les acteurs régionaux notamment le ROPPA pour assurer la mise en œuvre des recommandations.

Ils exhortent les différents partenaires présents à prendre en compte les présentes recommandations dans leurs programmes et stratégies et à développer d'avantage de synergie.

Fait à Accra
Le 11 décembre 2010